APPEL à l'ACTION
Deuxième Reconstitution du GPE



Résultat de la session parallèle « Habiliter les Enseignants »

Des données probantes appuient l'importance d'investir dans les enseignants et de les impliquer afin d'obtenir un processus éducatif et des résultats de haute qualité chez les élèves. Pourtant, très peu de mesures ont été prises pour mobiliser les compétences et l'expérience des enseignants/éducateurs dans la conception et la mise en œuvre de politiques éducatives qui marchent. En outre, les processus en cours visant à définir les priorités pour les objectifs de l'éducation dans la stratégie de développement post-2015, avec des indicateurs connexes, ont tenté d'impliquer les organisations d'enseignants au niveau mondial. Il est souhaitable que cette pratique soit reprise également dans les processus nationaux, de manière à obtenir le soutien des enseignants et leur appropriation des politiques visant la qualité de l'enseignement et les autres questions relatives aux enseignants.

Nous, participants à la Conférence pour la *Reconstitution des ressources financières du Partenariat Mondial pour l'Éducation (GPE)* organisée par l'Union européenne le 26 Juin 2014 à Bruxelles, représentant les pays en développement, les organisations de la société civile, les représentants de la jeunesse, les donateurs, le secteur privé ainsi que les fondations et les organisations internationales, après avoir débattu les questions relatives à l'importance de l'implication des enseignants dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques d'éducation, appelons tous les acteurs de l'éducation à renforcer la collaboration et la coopération pour atteindre une éducation de qualité pour tous.

À cette fin,

1) Nous appelons les ***autorités nationales de l'éducation***: (a) à reconnaître la pleine participation des enseignants et des organisations enseignantes dans tous les processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques éducatives nationales comme élément clé de la réussite de l'éducation; (b) d'établir ou de renforcer un canal de consultation officiel avec les organisations enseignantes lors de la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques éducatives nationales; et (c) de communiquer les informations pertinentes (finance, politiques en matière de ressources humaines, programmes d'études, gouvernance du système) aux organisations enseignantes.

2) Nous appelons ***les organisations d'enseignants***: (a) à soutenir le développement des capacités de leurs membres et dirigeants et à s'engager avec les autorités éducatives nationales dans le processus d'élaboration des politiques, afin de partager les réalités de la profession, pour aider à la prise de décisions; et (b) à continuer à jouer un rôle de premier plan dans le renforcement de la motivation et de l'efficacité de leurs membres et de tous les enseignants en vue d'aider à faire de l'enseignement, une profession respectée, valorisée et attrayante, et d'améliorer les résultats d'apprentissage.

3) Nous appelons ***les formateurs d'enseignants, les chefs d'établissement*** et ***les directeurs d'école*** à permettre aux enseignants d'être informés des problématiques scolaires au niveau local et national, afin de pouvoir apporter en tant que praticiens des informations pertinentes sur les réalités de terrain au niveau de l'école lors des prises de décisions concernant l'éducation nationale.

4) Nous appelons ***les agences de développement internationales*** à promouvoir des approches inclusives et participatives dans la mise en place de cadres de partenariat avec les autorités nationales.

5) Nous appelons ***le secteur privé et les fondations***, à soutenir financièrement l'éducation, et à prendre en compte les réalités des enseignants pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage, en collaboration avec les autorités éducatives nationales et les organisations d'enseignants.

Signature:

Titre professionnel:

Représentant de:

Date:
